

Vos qualifications au service du citoyen

CONCOURS

Service des ressources humaines Division de la dotation MANUELS

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN MÉCANIQUE

POSTES RÉGULIERS ET POSTES TEMPORAIRES

La Ville de Québec est présentement à la recherche de personnes qualifiées et disponibles, pour l'emploi de technicienne ou technicien en mécanique, afin de pourvoir des emplois à temps plein et éventuellement être considérées en priorité pour des postes permanents.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du contremaître, la personne réalise des travaux comportant l'inspection, la réparation et l'entretien des équipements de l'usine de traitement des eaux, des stations de pompage, des régulateurs d'égouts ainsi que des voûtes et chambres de vannes du réseau d'aqueduc afin d'y maintenir une pression sécuritaire en tout temps.

EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de maintenance industrielle et posséder un minimum de quatre années d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi.

Posséder un permis de conduire valide classe 5 et être en mesure d'obtenir le permis classe 3.

Posséder les qualités personnelles et aptitudes appropriées telles que l'autonomie, l'initiative, le souci du travail bien fait ainsi que le jugement.

TRAITEMENT Taux horaire de 32,05 \$ (échelle 2016).

HORAIRE Semaine de quarante (40) heures réparties en cinq (5) jours de huit (8) heures consécutives, du lundi au vendredi

inclusivement.

PÉRIODE D'AFFICHAGE Du 19 février au 3 mars 2016.

NUMÉRO DE CONCOURS MANUT-044-2016.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la

Ville de Québec situé à l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

ÉQUITÉ EN

EMPLOI

La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités

ethniques et les personnes handicapées.